

PROTOCOLE SONDAGE URINAIRE

Codification :
PEC PA-PTC 02

Création :
14/12/2012

Version :
3.0

Mise à jour :
04/12/2025

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

Historique du document

Version	Date	Rédacteur	Modifications
V0.0	14/12/12	C. LUTAUD	Création
V0.1	03/12/13	R. MENNESSIER	
V1.0	09/06/16	S. PEREZ	Selecture du protocole à partir de l'EPP sur le sondage urinaire et la mise à jour du thésaurus des dispositifs médicaux
V2.1	29/08/17	C. LACOCHE	Application de la nouvelle Charte graphique et nouvelle procédure Gestion documentaire : PTC précédemment codifié SO SONDE-PTC 02
V2.2	14/04/2022	C. BOSSON	Actualisation du terme Médecin coordonnateur (Med Co) en médecin praticien HaD
V3.0	04/12/2025	S. PEREZ	Mise à jour du protocole : modalité, matériels,

Tableau de validation :

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
M. BIGOT - IDE formatrice 28/11/2025	S. PEREZ - RQGDR 30/11/2025	CLIAS 04/12/2025

1. Objet

Ce protocole décrit la pose de sonde urinaire à demeure à domicile.

Le sondage urinaire consiste à mettre en place de façon aseptique une sonde dans la vessie par le méat urinaire en suivant l'urètre de façon a-traumatique et indolore, et en respectant des règles d'asepsie rigoureuse pour drainer l'urine de la vessie dans un but :

- D'évacuation (rétention d'urines),
- De drainage permanent (rétention chronique d'urine et incontinence),
- De prélèvement d'urine pour examen bactériologique,
- Thérapeutique.

Le sondage peut être unique, répété (ex : paraplégique), à demeure.

2. Les modalités

2.1. Indications

Acte sur prescription médicale, l'IDE s'assure que l'information soit faite au préalable au patient et à son entourage.

- Rétention urinaire,
- Incontinence qui peut être un élément d'aggravation de l'état cutané surtout en présence de plaies, d'escarres, chez le sujet âgé ou la personne en fin de vie,
- Chirurgie abdominopelvienne,
- Maladies neurologiques,
- Chirurgie traumato-orthopédique...

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

2.2. Les contre-indications

Les plus habituelles concernent le patient ayant :

- Une prostatite aiguë ;
- Une rétention chronique sauf avis de l'urologue ;
- Une prothèse endo-urétrale ou un sphincter artificiel ;
- Une urétrite aiguë ;
- Une infection du carrefour uro-génital.

D'une manière générale, le sondage urinaire chez l'enfant est à proscrire.

Pour les prématurés et en présence de malformations, le cathétérisme sus-pubien est recommandé.

L'incontinence urinaire n'est pas une indication de pose de sonde à demeure.

2.3. Préalable

L'utilisation du "**sondage vésical clos**" est **impérative** dans tous les cas, quelle que soit la durée prévisible du sondage.

Ses principes sont les suivants, sonde et sac de recueil des urines sont :

- Posés et enlevés ensemble ;
- Solidaires pendant toute la durée du sondage : **aucune déconnexion du système, même temporaire, n'est acceptable**. Le collecteur à urines est muni d'un tube de vidange, d'une valve anti-reflux.

Les lavages et irrigations vésicaux augmentent le risque d'infection urinaire associée aux soins.

- La vidange du sac s'effectue aseptiquement par un robinet inférieur à l'aide d'une compresse imbibée d'alcool à 70°.
- Les prélèvements s'effectuent aseptiquement par une bague prévue à cet effet.

Le **premier sondage** urinaire sur un homme est **un acte médical** : il doit être pratiqué par un médecin (ou en sa présence).

2.4. Matériels

MATÉRIEL STÉRILE :

1 set de sondage système clos composé de :

- Sonde de Foley
Poche à urines 2l
Système d'égouttement
Système de vidange
Site de prélèvement d'urine compatible avec des seringues à embout Luer-Lock
Valve anti-reflux
Fixation de crochet articulé



Gel urétral stérile gel KY

2 sachets de 5 compresses stériles

1 seringue de 20 cc + 1 préleveuse

1 champ stérile fendu

2 ampoules d'**eau stérile**

1 paire de gants stériles

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

MATÉRIEL NON STÉRILE :

- 1 sac poubelle
- Lingettes-désinfectantes
- 1 bassin (femme) ou 1 alèse plastifiée (homme)
- 1 solution antiseptique hydro-alcoolique
- 2 paires de gants à usage unique
- 10 compresses non stériles
- 1 bande adhésive extensible (type MEFIX)
- 1 serviette de toilette propre
- 1 bassine d'eau tiède
- 1 savon et 1 solution aqueuse antiseptique de la même gamme
- 1 gant de toilette à usage unique
- 1 Alèse

Prendre connaissance du document Traçabilité du sondage urinaire et le compléter.

2.5. Préparation du patient

S'assurer que le **kit sondage urinaire soit complet** dans le matériel mis à disposition au domicile du patient.

- Se laver les mains au savon doux ou FHA ;
- Mettre des gants à usage unique non stériles ;
- Procéder à une toilette génito-urinaire : cette étape préalable indispensable à tout type de sondage nécessite l'utilisation de gant et de serviette de toilette PROPRE, d'un savon PH neutre et compatible avec l'antiseptique utilisé.

CHANGEMENT DE GANTS A USAGE UNIQUE NON STÉRILE POUR ANTISEPSIE

- A l'aide de compresses stériles imprégnées d'antiseptique aqueux, DAKIN, (utiliser une compresse différente pour chaque site) ;
- Laisser la dernière compresse sur le méat ;
- Chez la femme lors d'écoulement vaginal, laisser poser une compresse à l'entrée du vagin.

2.6. Préparation du matériel de sondage

Enlever les gants à usage unique et procéder à une FHA.

Nettoyer et désinfecter le plan de travail.

Préparer l'ensemble du matériel sur un champ stérile.

Disposer le matériel nécessaire sur le champ :

- Gel lubrifiant stérile ;
- La seringue qui servira à gonfler le ballonnet : entre 10 et 20cc selon les sondes ;
- Réaliser une FHA ;
- Enfiler des gants stériles ;
- Vérifier la fermeture du système de vidange du sac à urines
- Tester le ballonnet avec la seringue préremplie avant l'introduction de la sonde dans le méat.

2.7. Mise en place du système de drainage clos

- Mettre en place le champ fendu autour des parties intimes ;
- Enlever la compresse protégeant le site d'insertion ;
- Introduire la sonde doucement dans le méat jusqu'à apparition d'urines dans le collecteur. Chez l'homme, positionner la verge verticalement jusqu'à percevoir une butée puis continuer en position horizontale ;
- Gonfler le ballonnet puis retirer la sonde jusqu'à résistance du ballonnet.

Veuillez à ne pas laisser plus de 500 ml s'écouler car risque de malaise : clamer la sonde au-delà de cette quantité d'urines.

Attendre 10 min avant de poursuivre la vidange.

www.hadfrance.fr

Prise en charge patient, Continuité des soins

Page 3/4

PROTOCOLE SONDAGE URINAIRE

Codification :
PEC PA-PTC 02

Création :
14/12/2012

Version :
3.0

Mise à jour :
04/12/2025

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

- Fixer la sonde (de préférence sur la partie haute de la cuisse) ;
- Fixer le collecteur en position déclive, accroché avec un support et veiller à l'absence de coude au niveau de la sonde et du tube collecteur ;
- Noter la date de pose et la charrière de la sonde sans oublier le volume d'urine collecté au niveau du document sur la traçabilité du sondage urinaire dans le DPA chevet ou dans le DPI ;
- Eliminer le matériel utilisé dans les DAOM sauf si la zone urinaire est contaminée par une bactérie hautement résistante ;
- Prévenir l'HaD pour **toute difficulté rencontrée** et/ou Med traitant, il est recommandé de ne pas poser deux fois une sonde urinaire si obstacle, douleur importante ou hématurie franche.

2.8. Fréquence de changement de sonde

La durée du sondage vésical à demeure doit être **reconsidérée chaque jour**. La sonde doit être enlevée dès qu'elle n'est **plus nécessaire**.

En l'absence de consensus, les indications suivantes sont proposées :

Sondage à demeure de courte durée : inférieure à 15 jours :

- Sonde en latex enduit de téflon ou de silicone ➔ **Changement de l'ensemble à J15.**

Sondage à demeure de longue durée :

- Sonde latex enduit hydrogel ➔ **Changement de l'ensemble toutes les 4 semaines**
- Sonde 100% silicone ➔ **Changement de l'ensemble toutes les 4 à 6 semaines**

Devant une infection urinaire, il faut retirer la sonde urinaire ou la changer lorsque le drainage est indispensable. Ceci paraît nécessaire à l'éradication de l'infection du fait de la présence d'une colonisation bactérienne souvent importante de la sonde urinaire, au sein d'un bio film.

En tout état de cause, **il est nécessaire d'en informer le Médecin traitant et/ou Médecin praticien d'HaD.**

3. Evaluation

- Présence du document « Traçabilité du sondage urinaire » dans DPA ;
- Nombre de FSEI ;
- Questionnaire de satisfaction

4. Abréviations

IDEL : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral

IDEC : Infirmier Diplômé d'Etat Coordinateur

DAOM : Déchet d'Activité à Ordures Ménagères

DPA : Dossier Patient

DPI : Dossier Patient Informatisé

FHA : Friction Hydroalcoolique

FSEI : Fiche de Signalement d'Évènement Indésirable

EPPI : Eau Pour Préparation Injectables